

COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION
MARDI 11 AOUT 2020
INFORMATIONS AUX FAMILLES ET VISITES

En cette période de la mi-été propice aux départs et retours de congés, l'[instruction du 16 juin 2020](#) recommande fortement **un réflexe de dépistage systématique par RT-PCR.**

Les tests seront proposés gratuitement et sans ordonnance:

- *aux nouveaux professionnels permanents et temporaires intervenants en établissement, et ce, 2 jours avant leur intervention au sein de l'établissement ;*
- *aux professionnels de l'établissement au retour des congés ;*
- *aux résidents ou salariés présentant le moindre symptôme évocateur ;*
- *aux personnes demandant une admission en établissement, au stade de la préadmission*

Ce dépistage est d'autant plus essentiel que le virus continue à circuler activement et qu'il nous revient à tous d'avoir les gestes qui cassent les chaînes de transmission notamment vis-à-vis des personnes les plus fragiles.

L'organisation des dépistages est aujourd'hui en place et opérationnelle. Le centre de prélèvement se situe à l'entrée du CHBA (1^{er} rond-point à droite), une pièce d'identité et le numéro de sécurité sociale est demandé.

Le délai de deux jours préconisé n'est pas forcément réalisable pour les agents en congés, revenant sur leur dernier weekend. C'est pourquoi, nous demandons aux agents qui le peuvent, d'aller se faire dépister avant leur retour en poste (heure rendue). Pour les autres, le dépistage pourra s'organiser sur les heures de la première journée de travail.

En attendant le retour des tests, les gestes barrières et les précautions contact restent de rigueur : port de masque, friction hydroalcoolique et distanciation sociale durant les temps de pause et les repas.

Les visiteurs de retour de congés sont encouragés à avoir la même démarche avant de se présenter au contact des résidents.

En comptant sur la participation de tous.